



Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Some of this archived content is available only in one official language. Translation by CMHC can be requested and will be provided if demand is sufficient.

Contenu archivé

Le contenu identifié comme archivé est fourni à des fins de référence, de recherche ou de tenue des dossiers; il n'est pas assujetti aux normes Web du gouvernement du Canada. Aucune modification ou mise à jour n'y a été apportée depuis son archivage. Une partie du contenu archivé n'existe que dans une seule des langues officielles. La SCHL en fera la traduction dans l'autre langue officielle si la demande est suffisante.

COMPETITION SERIES

Project #: 2348 F Number of Sheets: 3
Architect: Robert Eaton, New Brunswick
1970

Number of Storeys: 1, Bungalow--garage attached
Single detached
Number of Bedrooms: 3
Fireplace? no,

Basement: -Yes--unfinished
-Laundry tubs located

Cladding:

Primary: Vertical wood siding

-

Secondary: N/A

-

Other: N/A

Roof:

Materials: Asphalt shingles, flat roof on garage

Shape: Gable

Special Features: "Cathedral" ceilings

-

Deck(s)

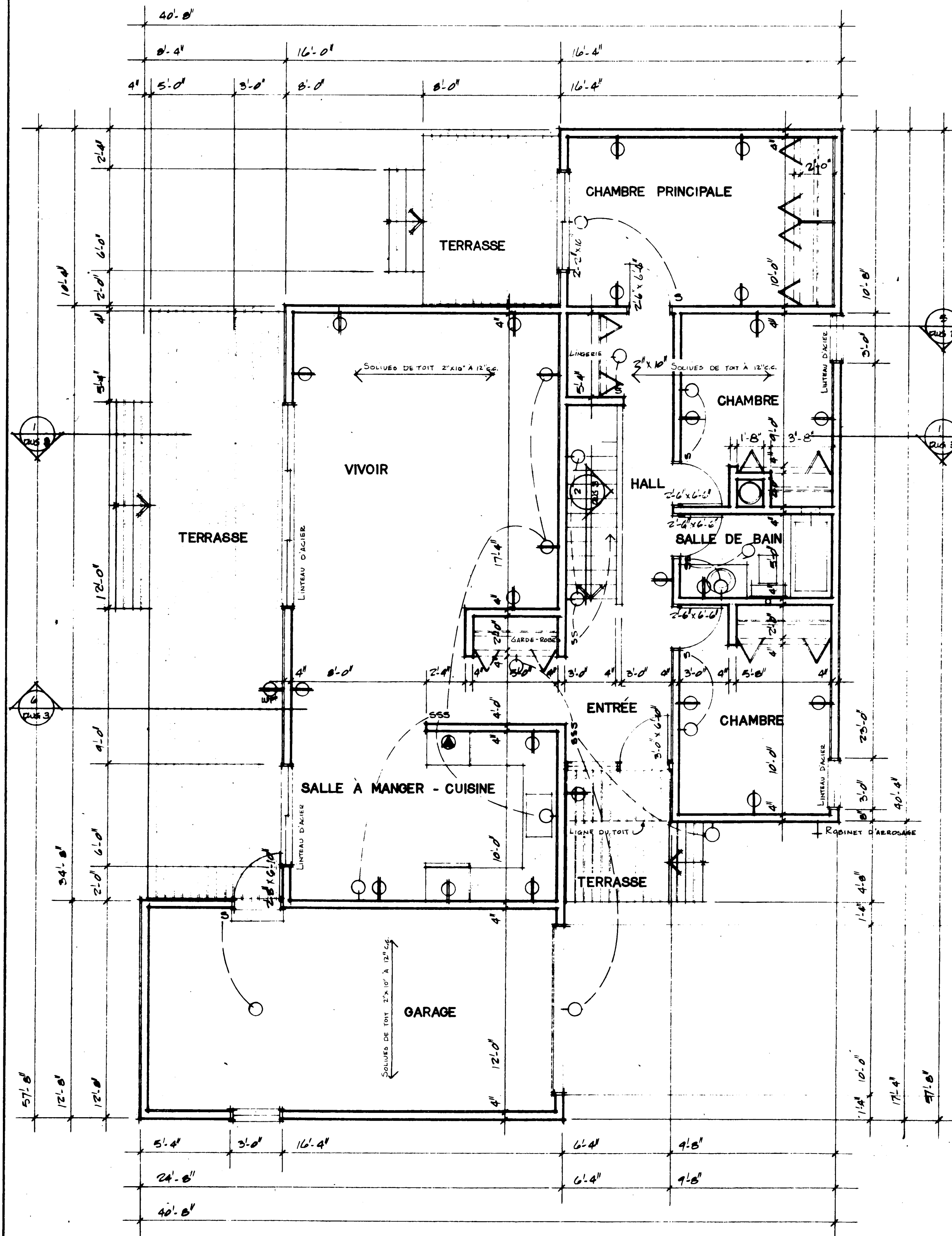
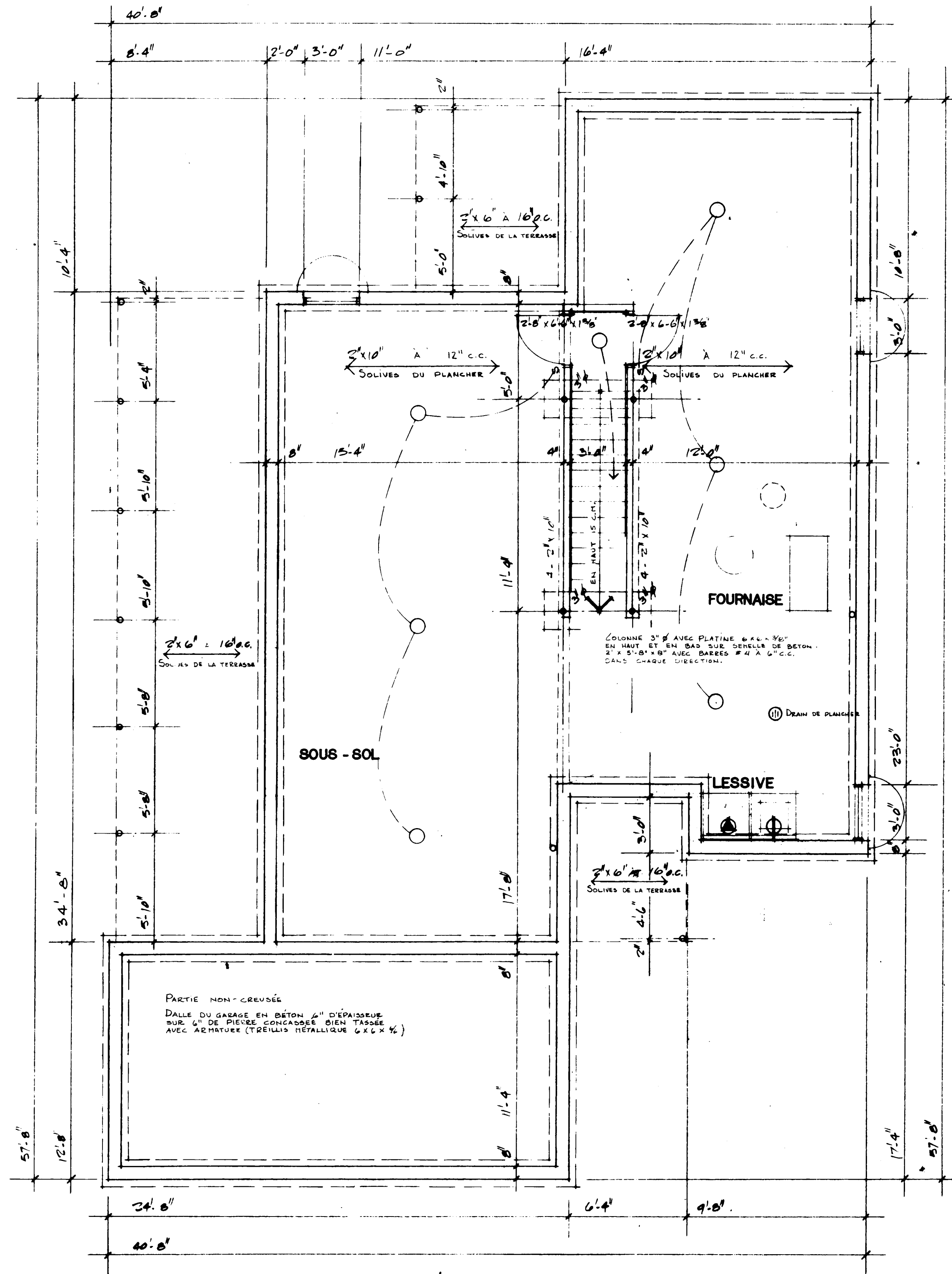
-2 at rear, with ground access, and at front entry

N/A

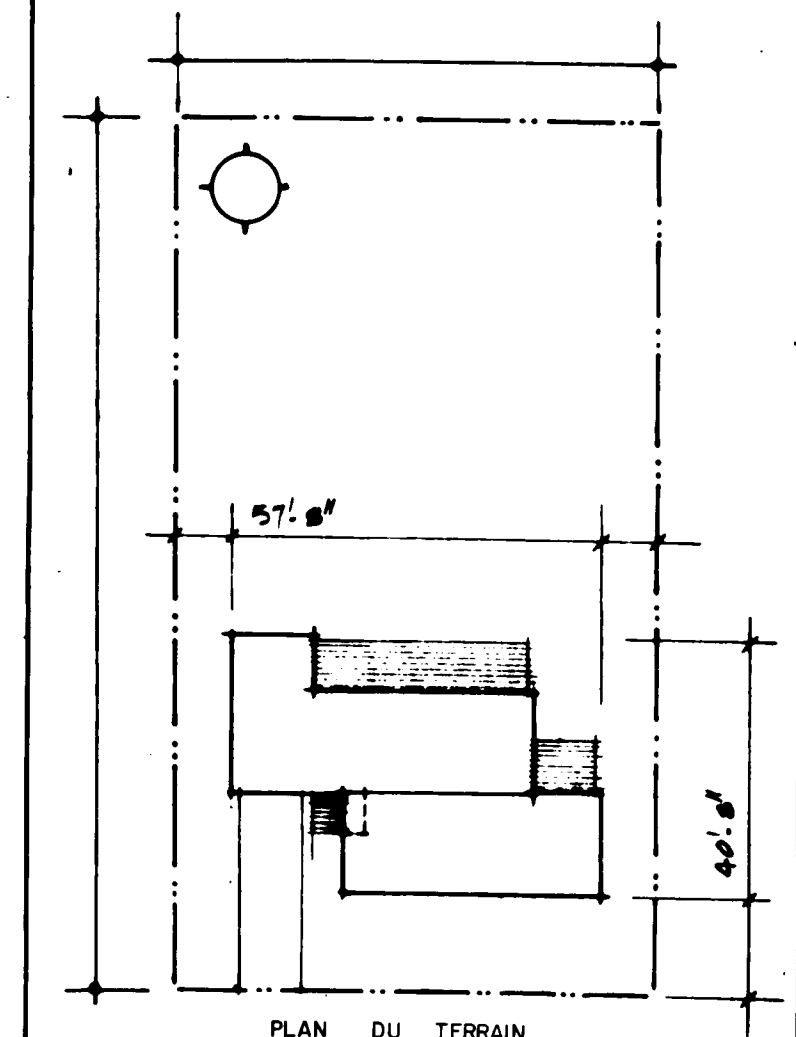
-

N/A

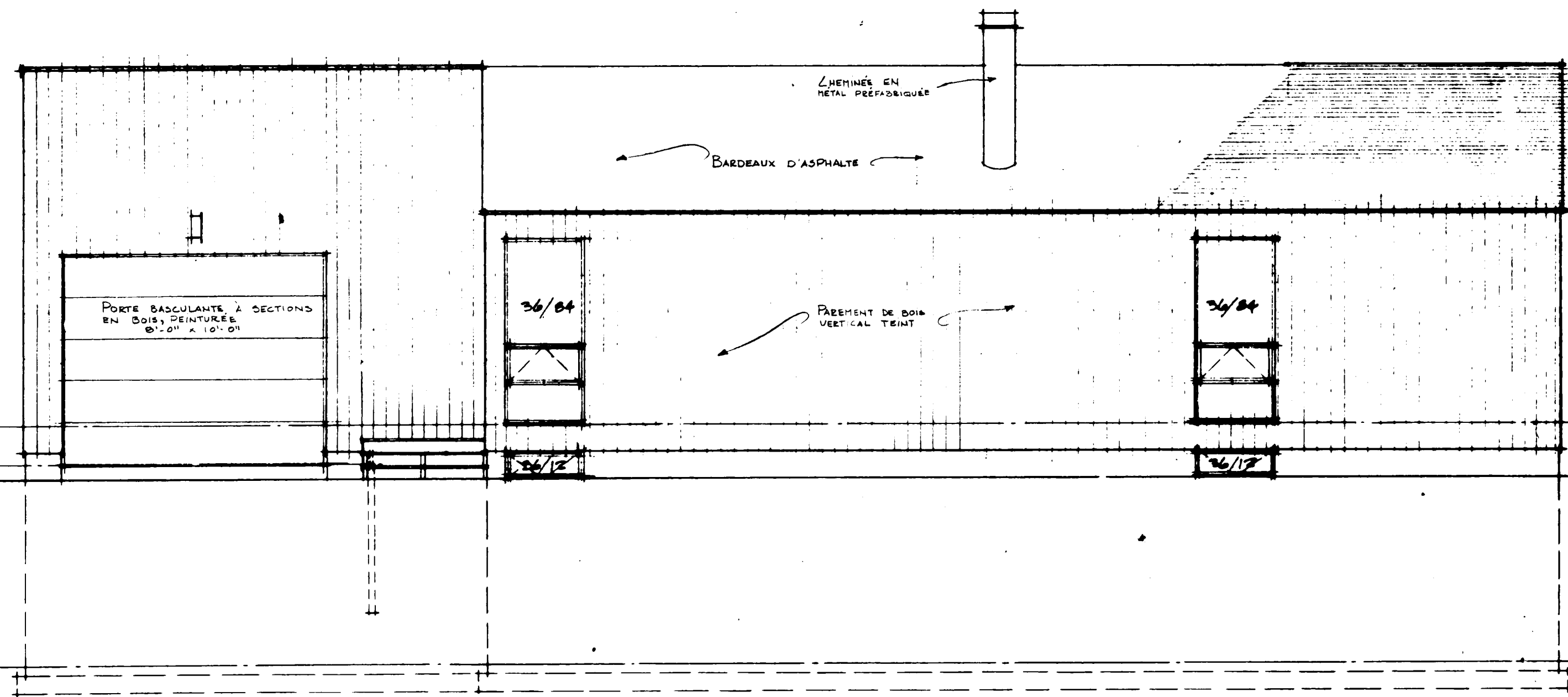
-



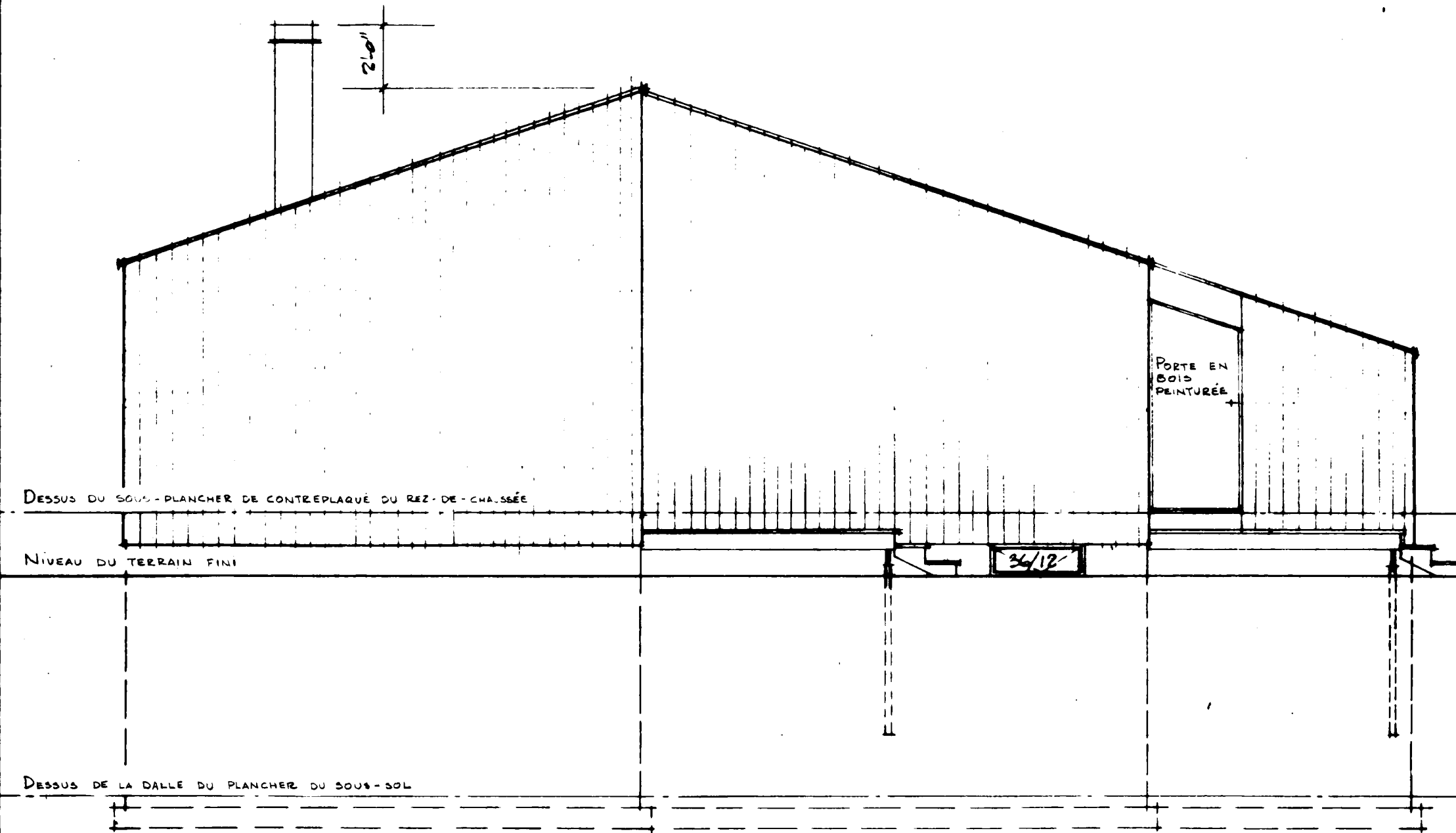
- REMARQUES GÉNÉRALES
- TOUS LES EMPATTEMENTS ET LA FONDATION DOIVENT ÊTRE PORTÉS JUSQU'À UN APPUI SOLIDE ET EN BAS DU NIVEAU. IL PEUT ÊTRE NÉCESSAIRE D'AUGMENTER LES DIMENSIONS DES EMPATTEMENTS ET DE LA FONDATION POUR RÉPONDRE AUX CONDITIONS LOCALES DU SOL.
 - LES SOLIVES DOIVENT ÊTRE JUMEEES SOUS TOUTES LES CLOISONS QUI LEUR SONT PARALLELES. CES SOLIVES JUMEEES PEUVENT ÊTRE ÉCARTÉES DE 8" PAR DES BLOCS À TOUTES LES 4" C.C. POUR PERMETTRE LE PASSAGE DES CONDUITS DE CHAUFFAGE.
 - DANS DES CONDITIONS NORMALES DE CHARGEMENT, LES LINTEAUX EN BOIS AU-DESSUS DES PORTES, DES FENÊTRES, ETC., DANS LES MURS EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE PLACÉS SUR LA RIVE.
 - L'EMPLACEMENT ET LE NOMBRE DES SORTIES ÉLECTRIQUES PEUVENT ÊTRE VARIÉS MAIS DANS TOUTS LES CAS ILS DOIVENT RÉPONDRE AUX EXIGENCES MINIMALES DES NORMES DE MAISON ET ÊTRE CONFORMES AUX CODES LOCAUX.
 - IL FAUT PRÉVOIR UNE TABLETTE ET UNE BARRE À CINTRES DANS LE VESTIAIRE ET LES GARDE-ROBES.
 - IL PEUT ÊTRE NÉCESSAIRE DANS CERTAINES LOCALITÉS D'AUGMENTER LE MATÉRIEL ISOLANT POUR ASSURER LA RÉSISTANCE VOULUE À LA TRANSMISSION DE LA CHALEUR, DANS CETTE RÉGION.
 - LES MEMBRES DE CHARPENTE SONT CALCULÉS POUR UNE SURCHARGE DE TOIT DE 40 LIVRES PAR PIED CARRÉ. ADVENANT UNE CHARGE DE TOIT EN EXCÉDENT DE LA CHARGE CALCULÉE DANS CERTAINES RÉGIONS, IL SERA NÉCESSAIRE DE RECALCULER LES MEMBRES DE CHARPENTE EN CONSÉQUENCE.
 - TOUS LES MEMBRES DE CHARPENTE SERONT EN BOIS DE LA CATÉGORIE CONSTRUCTION NO. 1 ET DE L'ESSENCE ÉPINETTE DE L'EST SAUF ANNOTATION CONTRAIRE SUR LES DESSINS.



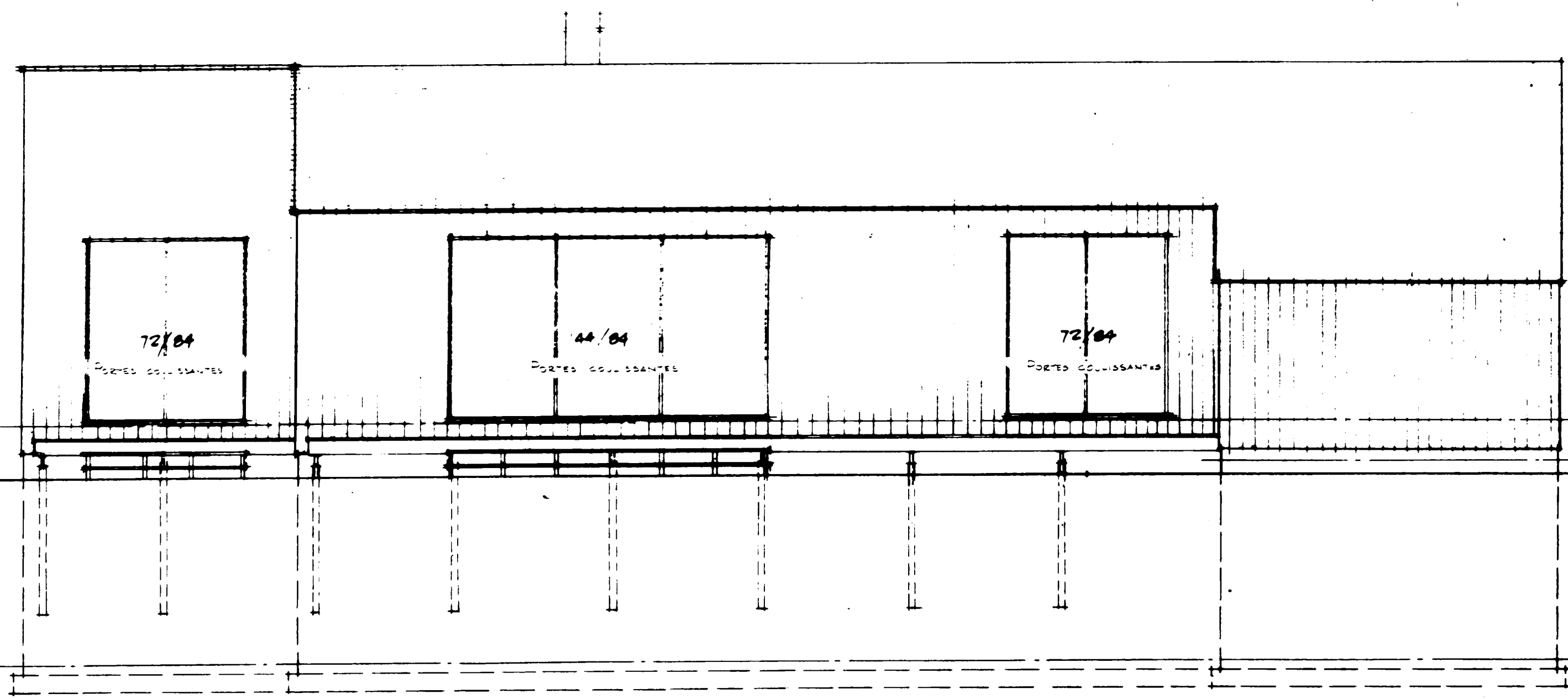
DATE	LNH	VERIFIE	PAR	DATE	REVISIONS	PAR
9/1/70						
ARCHITECTE				ROBERT EATON		
DATE				2348-1		
DESSIN NO.				1		



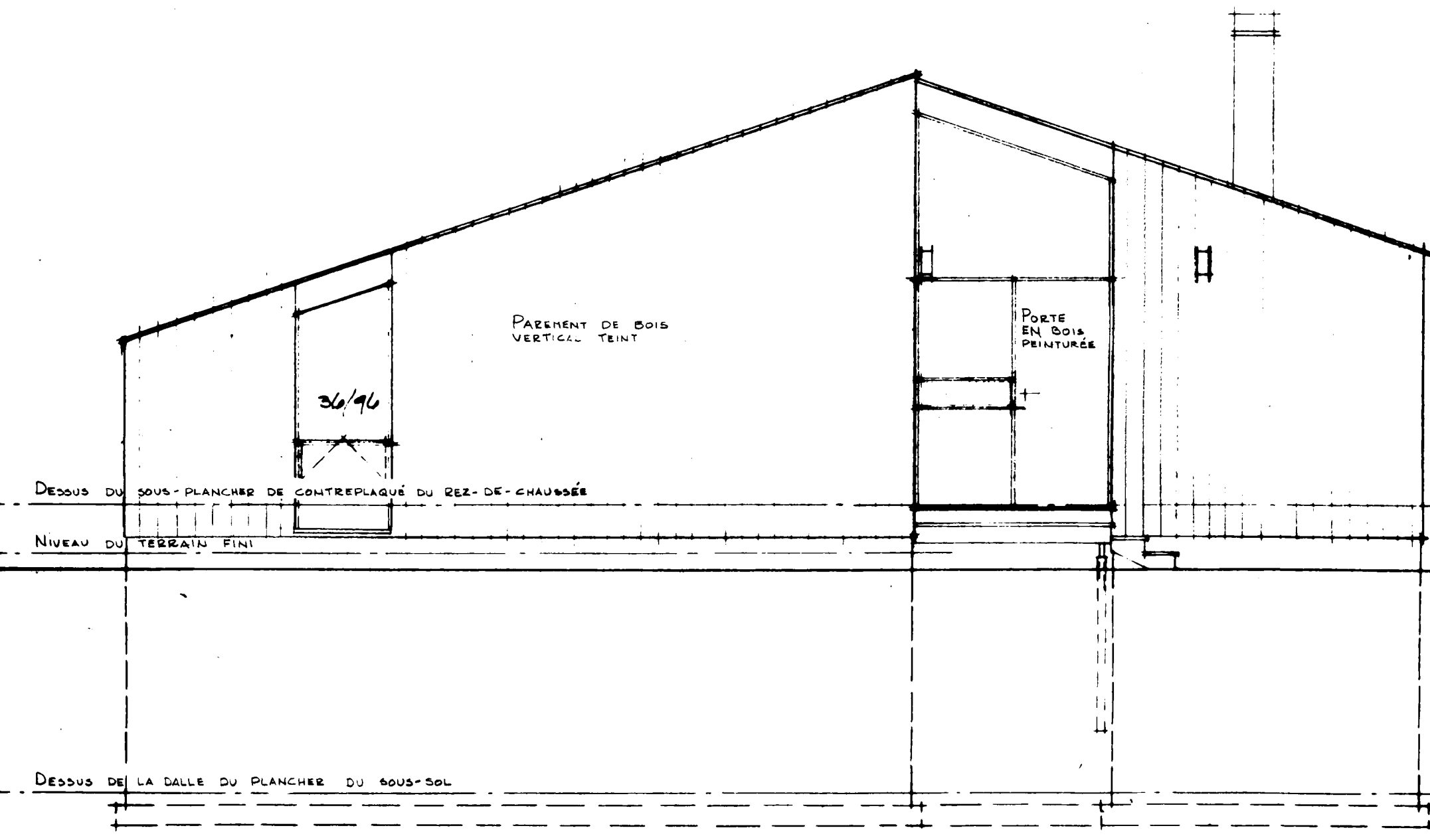
ÉLEVATION AVANT
1/4" = 1'-0"



ÉLEVATION DE DROITE
1/4" = 1'-0"

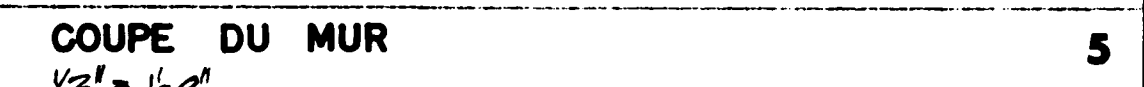
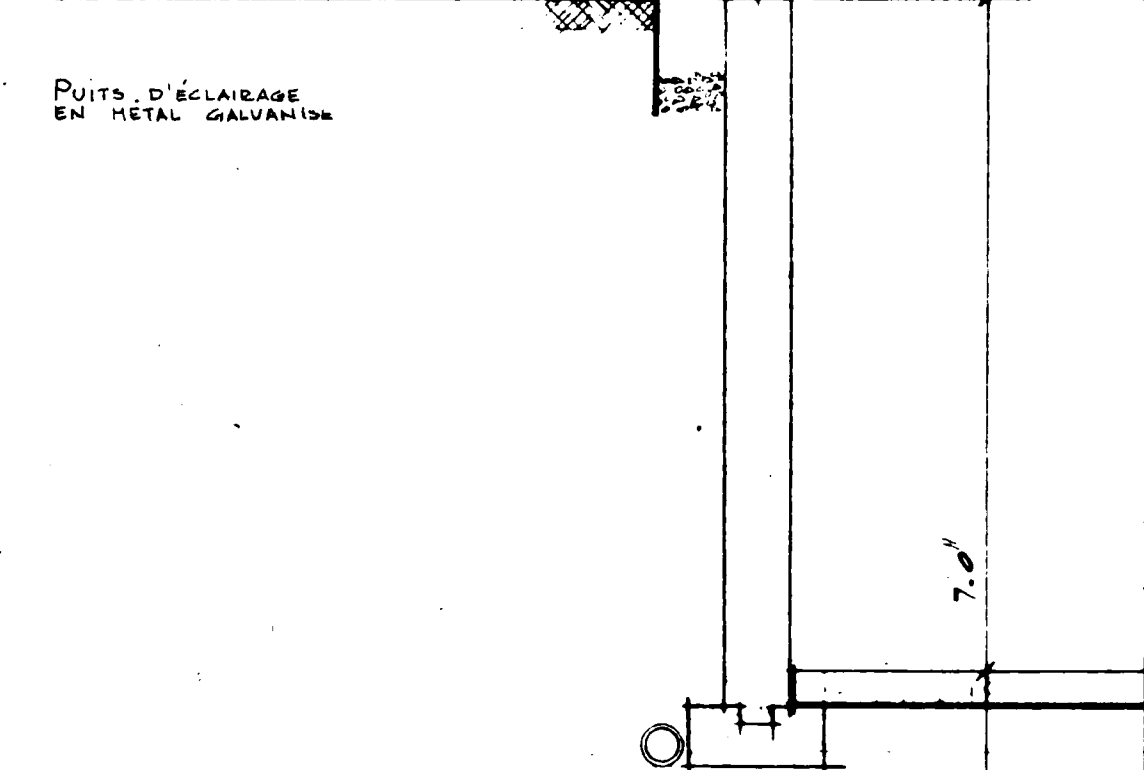


ÉLEVATION ARRIERE
1/4" = 1'-0"



ÉLEVATION DE GAUCHE
1/4" = 1'-0"

DATE	LNH	VERIFIE	PAR	DATE	REVISIONS	PAR
				ROBERT EATON ARCHITECTE		
DESSIN NO. 2348-f				PLANCHE NO. 2		



COUPE DU MUR 6

